

Un guide pour une reprise en toute sécurité des activités bénévoles

La charte pour les bénévoles seniors, annoncée au niveau fédéral, ne traversera finalement pas la frontière linguistique. Afin de relancer les activités de volontariat en toute sérénité aussi du côté francophone, la Plateforme francophone du Volontariat s'est inspirée de la charte flamande, approuvée par les experts, pour établir [un guide à destination des volontaires à risque et des associations](#).

Ce guide se veut une réponse au besoin des volontaires de reprendre leur engagement mais aussi un soutien pour vous, associations, pour garantir une reprise sûre des activités.

Un guide pour toutes et tous, jeunes et moins jeunes

Le guide, comme dans la charte initiale approuvée par des experts du GEES, s'écarte de toute spécification d'âge.

Bien que la limite de 65 ans et plus ait souvent été citée comme une mesure de référence dans certains protocoles sectoriels, ce n'est pas l'âge qui est décisif mais l'état de santé qui détermine si la personne est à risque ou pas.

Chaque volontaire est donc invité à évaluer les risques en fonction de sa propre santé et des risques que présente l'activité.

En cas de doute, il est fortement recommandé d'en discuter avec un médecin.

De votre côté, en tant qu'associations, vous êtes responsables de fournir un cadre et un accompagnement de qualité aux volontaires. Vous devez donc veiller à diminuer les risques afin d'offrir les meilleures conditions de reprise possibles.

Le guide liste les facteurs de risques pour vous aider à établir des feuilles de route.

Les six règles d'or énumérées restent la référence à suivre pour adapter son comportement individuel et ses activités dans la mesure du possible.

Coronavirus : reprise des activités de volontariat

Vous êtes une association et vos activités reprennent ?

La Plateforme francophone du Volontariat dont est membre la CODEF vous partage quelques principes et bonnes pratiques pour gérer le retour des volontaires dans un environnement sécurisant et rassurant :

- [Tous les volontaires \(personnes de +65ans, problèmes de santé...\) peuvent-ils reprendre leurs activités ?](#)
- [Quelles mesures de sécurité devons-nous appliquer ?](#)
- [Quelle protection des volontaires en cas de contamination ?](#)
- [Comment évaluer les risques en tant qu'organisation ?](#)
- [Comment financer la mise en place des mesures de sécurité ?](#)

Vous trouverez de plus amples informations sur la reprise des activités de volontariat sur la page qui y est dédiée sur le [site de la Plateforme francophone du Volontariat](#).